

Communiqué du Conseil extraordinaire des Ministres du lundi 27 mai 2013

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session extraordinaire le lundi 27 mai 2013 dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence du Président de la République par intérim, le Professeur Dioncounda TRAORE.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a adopté, sur le rapport du ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire, le projet de décret portant convocation du collège électoral, ouverture et clôture de la campagne électorale à l'occasion de l'élection du Président de la République.

Aux termes du décret enregistré sous le numéro 2013-478/P-RM du 27 mai 2013, le collège électoral est convoqué le dimanche 28 juillet 2013, sur toute l'étendue du territoire national et dans les missions diplomatiques et consulaires de la République du Mali à l'effet de procéder à l'élection du Président de la République.

Un second tour du scrutin aura lieu le dimanche 11 août 2013 si aucun candidat n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour.

La campagne électorale à l'occasion du premier tour est ouverte le dimanche 7 juillet 2013 à zéro heure. Elle close le vendredi 26 juillet 2013 à minuit.

La campagne électorale, à l'occasion du second tour s'il y a lieu, est ouverte le lendemain de la proclamation des résultats définitifs du premier tour. Elle est close le vendredi 9 août 2013 à minuit.

BAMAKO, LE 27 MAI 2013

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT,

Mme DIAKITE FATOUMATA N'DIAYE

Officier de l'Ordre National

